Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Froid, veuillez visiter :
bpfroid.fr/annales-sujets-et-corriges

BP FROID • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

E6 Français - Épreuve non rénovée

Session 2010 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **2H** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **La République des Lettres et l'accès au savoir à l'ère numérique** (5 questions) — **Page 3**

2. **Débat sur l'accès à la culture et à l'information** (1 question) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfroid.fr/assets/annales/bp-froid/U60 - Français/2010/BP Froid - U60 - Français - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

1. La République des Lettres et l'accès au savoir à l'ère numérique

Un texte de Robert Darnton rapproche la République des Lettres du XVIIIe siècle et les bibliothèques numériques, notamment le projet Google Books. Il examine l'accès à la culture, les limites de la diffusion des savoirs et le risque de concentration du pouvoir de l'information.

Question 1. Indiquez les deux époques que l'auteur compare.

L'auteur met en regard le XVIIIe siècle, celui des Lumières et de la République des Lettres, et l'époque contemporaine d'Internet et des bibliothèques numériques. Il évoque d'abord le « XVIIIe siècle » et l'« âge d'or de l'écrit », puis interroge les principes et la réalité « dans le monde des bibliothèques de recherche et du virtuel ». Le projet Google Books incarne cette nouvelle époque. Le rapprochement porte ainsi sur les moyens de diffuser les connaissances.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le XVIIIe siècle et l'époque contemporaine d'Internet et des bibliothèques numériques.

Question 2. Identifiez deux points communs dans la conception de la culture entre ces deux époques.

- Dans les deux époques, les savoirs circulent grâce à des réseaux : au XVIIIe siècle, « les mots circulaient aussi par voie épistolaire » ; aujourd'hui, les bibliothèques numériques diffusent les ouvrages en ligne.
- Les deux périodes portent l'idéal d'un accès élargi à la culture. Les directeurs de bibliothèques veulent rendre leurs collections « disponibles à tout lecteur en tout lieu », tandis que les Lumières défendent un savoir accessible à tous.

La circulation des connaissances et leur partage sont donc deux conceptions communes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La circulation des savoirs et l'idéal de leur accès au plus grand nombre sont communs aux deux époques.

Question 3. Quelles sont les limites de l'« âge d'or de l'écrit » au siècle des Lumières ? Relevez des éléments du texte pour expliquer votre réponse.

L'« âge d'or de l'écrit » ne signifie pas que tous accèdent réellement au savoir. Darnton précise que la République des Lettres « n'était démocratique que dans ses principes » : en réalité, elle « appartenait aux riches et aux aristocrates ». Il la décrit comme « un monde clos, inaccessible aux non-privilégiés ». L'écart entre l'idéal d'ouverture et l'exclusion sociale constitue donc la principale limite de cette époque.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La République des Lettres demeure socialement fermée : elle est réservée aux riches et aux aristocrates.

Question 4. Les livres et la connaissance n'appartiennent aujourd'hui plus au seul domaine de la culture. Relevez dans le premier paragraphe un champ lexical qui illustre cette idée.

Le premier paragraphe emploie un vocabulaire économique et juridique : les livres et les savoirs sont associés à des intérêts privés, à des négociations et au droit d'auteur. On relève :

- « appétits privés » et « intérêts économiques » ;
- « accord » et « violation flagrante du copyright ».

Ces termes montrent que la diffusion des connaissances engage aussi des intérêts commerciaux et la propriété des œuvres.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Champ lexical économique et juridique : « appétits privés », « intérêts économiques », « accord », « copyright ».

Question 5. Quelle menace Google présente-t-il selon l'auteur ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les deux derniers paragraphes, de la ligne 34 à la fin du texte.

Selon Darnton, Google risque de concentrer le pouvoir d'accès aux connaissances entre les mains d'une seule entreprise. Le texte indique que Google contrôle déjà « l'accès à l'information en ligne de la grande majorité des internautes » et prépare « la plus grande bibliothèque ». Dans le dernier paragraphe, l'auteur avertit que, sans rééquilibrage, « les intérêts privés pourraient bientôt l'emporter pour de bon sur l'intérêt public ». Le rêve des Lumières deviendrait alors « plus inaccessible que jamais ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Google risque de monopoliser l'accès au savoir et de faire primer les intérêts privés sur l'intérêt public.

2. Débat sur l'accès à la culture et à l'information

Le candidat rapporte une discussion avec un ami au sujet de l'accès à la culture et à l'information pour tous. Son ami défend Internet, tandis que le candidat doit en montrer les limites et présenter d'autres moyens d'accès.

Question Consigne. Rapportez cette discussion dans un texte structuré d'une trentaine de lignes, où apparaissent clairement les deux points de vue : celui de votre ami, qui défend Internet, et le vôtre, qui en montre les limites et présente d'autres moyens d'accès à la culture et à l'information.

Un soir, avec mon ami,
nous avons parlé de culture
et d'information pour tous.
« Internet ouvre des portes,
dit-il. En quelques secondes,
on consulte journaux, livres,
encyclopédies et œuvres numérisées.
On peut apprendre partout,
souvent gratuitement. »
Je comprends son enthousiasme,
mais je lui réponds :
« Tout le monde n'a
ni appareil ni connexion.
Et trouver une information
ne garantit pas sa fiabilité :
il faut comparer les sources.
De plus, certains contenus
restent payants, et les ressources
peuvent dépendre d'entreprises privées. »
Mon ami réfléchit. J'ajoute :
« Les bibliothèques donnent accès
aux livres et au savoir ;
les médiathèques, écoles et musées
offrent d'autres découvertes.
La presse, la radio
et les échanges avec
des personnes compétentes comptent aussi.
Internet est donc précieux,
mais ne suffit pas.
Pour que chacun accède à
la culture, gardons des ressources
publiques et diversifions les moyens. »

✓ RÉPONSE À RETENIR

Internet facilite l'accès au savoir, mais les bibliothèques, les médiathèques, les écoles, les musées, la presse et les échanges restent essentiels pour tous.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E6 de français du BP Monteur dépanneur en froid et climatisation, session 2010, sans code sujet indiqué, d'une durée de deux heures et de coefficient 2. À partir d'un texte de Robert Darnton sur la République des Lettres et Google Books, elle évalue la compréhension, le prélèvement d'indices, l'analyse lexicale et la rédaction d'un débat structuré sur l'accès à la culture et à l'information.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Comparer deux époques suppose d'identifier chacune d'elles et de relever précisément leurs ressemblances.
- Pour expliquer une interprétation, appuyez votre réponse sur des éléments précis du texte.
- Un champ lexical rassemble des mots liés à un même thème et permet d'étayer l'analyse d'une idée.
- Un texte de discussion présente clairement les points de vue et développe des arguments cohérents.

Points de vigilance & attentes du jury

- Répondez à chaque question selon la tâche demandée : identifier, relever ou expliquer.
- Pour les questions portant sur des lignes ou un paragraphe précis, limitez-vous au passage indiqué.
- Dans la rédaction, distinguez clairement le point de vue de l'ami et le vôtre.
- Visez une trentaine de lignes et relisez la cohérence, la syntaxe et l'orthographe.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment trouver un champ lexical dans un texte ?

Repérez plusieurs mots qui renvoient à un même thème dans le passage demandé. Citez-les avec précision et vérifiez qu'ils illustrent bien l'idée de la question, plutôt que de simplement relever des mots isolés.

Q : Comment justifier une réponse de compréhension ?

Commencez par répondre clairement à la question, puis appuyez votre réponse sur un ou plusieurs indices précis du texte. Si un paragraphe ou des lignes sont indiqués, fondez votre justification sur ce passage.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et quelle longueur faut-il prévoir pour la rédaction ?

L'épreuve dure deux heures. La consigne demande un texte structuré d'une trentaine de lignes. Répartissez votre temps entre les questions de lecture, la préparation des idées, la rédaction et une relecture finale.

Q : Quels critères la consigne fixe-t-elle pour le texte d'écriture ?

La rédaction doit rapporter une discussion sur l'accès à la culture et à l'information, faire apparaître les deux points de vue et montrer les limites d'Internet ainsi que d'autres moyens d'accès. La longueur attendue est d'une trentaine de lignes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfroid.fr/assets/annales/bp-froid/U60 - Français/2010/BP Froid - U60 - Français - Session 2010 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Froid : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.